

L'interprétation des indices

Les indices mensuels

L'Ippap est un indice complexe qui permet de mesurer dans un délai très court les évolutions des prix perçus par les producteurs de fruits et légumes. Il donne une information précieuse qui permet d'analyser la conjoncture agricole.

Pour construire un indice représentatif des productions fruitières et légumières, l'utilisation d'un panier variable est indispensable. La structure de ces productions est très différente suivant les mois de l'année, les espèces et les variétés se succédant rapidement. Prenons par exemple, l'indice pomme : en mai et juin, il n'y a pas de pondérations pour la variété gala, alors qu'à partir de septembre, l'ensemble des variétés est représenté.

En raison du choix de la méthode du panier variable, les variations d'un indice d'un mois sur l'autre peuvent refléter autant les variations de poids qu'un véritable effet prix. Pour un composant, la comparaison des indices d'un mois sur l'autre est souvent possible puisqu'il n'y a généralement pas d'effet de structure. À l'échelle de la sous-espèce ou de l'espèce, la comparaison est possible si les composants constituant l'espèce ou la sous-espèce ont des évolutions de prix parallèles ou si leurs poids respectifs varient peu.

Ainsi, une comparaison à structure du « panier » strictement identique n'est systématiquement possible qu'avec les indices du même mois pour les années antérieures.

Les indices annuels

L'interprétation des indices annuels ne peut pas être déconnectée des phénomènes pouvant affecter les productions de fruits et légumes.

Les pondérations utilisées pour le calcul des indices sont fixées pour la durée de validité de la nouvelle base. Ceci peut entraîner la nécessité de prendre certaines précautions pour l'interprétation de l'indice annuel puisque la structure de production peut évoluer sous l'influence du climat ou de phénomènes plus structurels.

En cas d'année très atypique

En raison de phénomènes climatiques forts, le calendrier de production d'une année peut être très atypique et différer fortement du calendrier de référence retenu pour déterminer les pondérations mensuelles fixes. Dans ce cas, l'indice annuel peut mal refléter l'évolution de la valeur de la production de la campagne. Par exemple si un mois donné, l'offre de fruit ou d'un légume est très inférieure à la normale, on va surestimer l'indice annuel en pondérant l'indice de ce mois (généralement élevé) par le coefficient fixe de l'année de référence. Cependant, il est possible de calculer a posteriori des indices par campagne en reprenant les indices mensuels et en les pondérant par les quantités de la campagne.

En cas d'évolution structurelle importante

Plus on s'éloigne de l'année de référence, plus le risque de distorsion est grand car les coefficients n'évoluent pas d'une année sur l'autre. C'est pour cette raison que l'indice est rebasé tous les cinq ans. En effet certaines évolutions structurelles peuvent modifier la répartition variétale ou régionale de la production légumière ou fruitière. Pour les pommes par exemple, les évolutions variétales sont très marquées. On constate que certaines nouvelles variétés comme les variétés dites « club » prennent de plus en plus d'importance au détriment de variétés plus traditionnelles. Si leur poids sur le marché progresse beaucoup et que l'évolution de leur prix est différente de celle des prix des autres variétés (ce qui est le cas actuellement), l'indice pomme serait moins représentatif. Il faut toutefois disposer de cotations régulières depuis leur année de base. De fait ces variétés ne sont pas prises en compte dans le calcul de l'indice pomme en base 2010, faute de séries de cotation. Depuis quelques années, on constate ce même phénomène pour les tomates où les variétés rondes et grappes, hégémoniques jusqu'à présent et seules prises en compte actuellement dans le calcul de l'Ippap, sont rejointes sur les étals par de nouvelles variétés comme la cœur de bœuf, mais qui restent encore assez minoritaires et font l'objet de peu de cotations.